

gieuse. Si l'Etat a à supporter vos écoles, pourquoi pas vos églises ?

— Il n'y a aucune parité entre l'école et l'église. A l'église, la théorie de l'église est uniquement enseignée, mais il n'en est pas de même à l'école. L'école paroissiale fournit le même montant d'éducation que les écoles publiques. Pourquoi l'école paroissiale ne recevrait-elle pas son salaire ?

— Mais enfin vous avez à payer vos taxes d'écoles, vous y êtes tenu comme citoyen.

— Précisément, et c'est ce que je fais. Seulement je n'aime pas à payer deux fois. Et c'est ce à quoi vous réduisez les catholiques. Ils paient pour les écoles publiques où leur conscience leur défend d'envoyer leurs enfants. Ils paient pour leurs écoles paroissiales qu'ils bâtissent et subventionnent de leur propre bourse. Ceci est plus qu'injuste, c'est illogique.

— Mais en voilà assez là-dessus. La raison du plus fort est toujours la meilleure, a dit le fabuliste. Longtemps encore les catholiques des Etats-Unis continueront, je le crains bien, à devoir souffrir « de la grande injustice ». Il leur suffit que Dieu les voit, il leur suffit de savoir qu'il les récompensera.

— Concernant le même sujet de l'éducation et de l'instruction, j'apprends que les catholiques des Etats-Unis sont en voie d'avoir prochainement une Encyclopédie spécialement consacrée à leur usage. M. Charles Herberman en est l'éditeur en chef. Parmi ses associés, j'ai relevé les noms des Drs Pace et Shahan, professeurs à l'Université Catholique de Washington, le Rév. Père Wynne, de la Compagnie de Jésus ; et M. Conde Benoist Pallen, homme de lettres. Toutes les sommités scientifiques du monde entier seront mises à contribution pour la facture de cet ouvrage. Plusieurs prêtres canadiens, je le sais, ont déjà reçu la tâche qui leur est échue.

— Dieu me garde de parler mal contre cette Encyclopédie ; mais il me sera pourtant bien permis de dire ceci : une autre œuvre plus importante que celle-là s'imposait aux catholiques des Etats-Unis,